

Suivi des impacts sociaux d'aménagements hydroélectriques exploités par Hydro-Québec :  
bilan de pratiques et de résultats

Robert LUSSIER  
Conseiller environnement  
Hydro-Québec Production  
Québec-Canada

*Robert LUSSIER est conseiller en environnement à Hydro-Québec. Il œuvre depuis près de 25 ans en évaluation environnementale, plus spécifiquement dans le secteur de l'hydroélectricité. Il se spécialise en évaluation et en suivi des impacts sur le milieu humain. Il a participé au développement d'outils d'inventaire et d'évaluation environnementale pour des projets d'aménagement ou de réhabilitation d'équipements de production hydroélectriques. À titre de chargé d'équipe, Robert LUSSIER coordonne les activités relatives aux suivis environnementaux à réaliser pour huit aménagements hydroélectriques en phase exploitation.*

**RÉSUMÉ :** Dans le cadre de ses activités de suivi environnemental, Hydro-Québec a réalisé, au fil des années, un grand nombre d'études concernant les milieux naturel et humain. En ce qui a trait au milieu humain, des études ont porté sur l'utilisation du territoire et les activités récréatives, dont la villégiature et la pêche. D'autres études ont permis de mesurer les impacts sociaux des projets, comme le développement économique ou la qualité de vie. Quel que soit l'aspect abordé, les études distinguent généralement les populations allochtones et autochtones

Un plan d'actions a été élaboré pour favoriser la préparation de synthèses des résultats des suivis, les retours d'expérience et diffuser les connaissances acquises.

En ce qui a trait au milieu humain, les actions réalisées se divisent en trois étapes qui font l'objet de cette présentation.

Une première synthèse a fait un bilan des pratiques de suivi des impacts sociaux des aménagements hydroélectriques en exploitation. Elle a posé les bases d'un cadre de référence qui sera développé à la deuxième étape.

De cette deuxième étape, nous porterons une attention particulière aux outils de synthèse, soit une grille d'analyse et une catégorisation des thèmes, des enjeux communs aux cas étudiés.

De la troisième étape, nous présenterons quelques résultats d'un bilan des suivis relatifs à l'utilisation allochtone du territoire à des fins récréatives. Ce bilan porte d'une part, sur les méthodes de collecte de données utilisées dans le cadre de ces études de suivi et d'autre part, sur les résultats (données et conclusions) présentés dans ces études. Nous y puiserons des exemples qui illustrent l'application du cadre de référence développé précédemment. Quelques constats tirés de ce bilan seront également mentionnés.